La Légion royale canadienne
Filiale Richelieu (Québec 79)

745 rue des Carrières,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 2N7
Téléphone : (450) 357-1390
Courriel : Filiale79@videotron.ca

FORMULAIRE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT AIDE MÉDICALE

Date de la demande : _____

De : Légion royale canadienne
Filiale Richelieu (Québec 79)
745 rue des Carrières,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 2N7
Téléphone : (450) 357-1390
Courriel : Filiale79@videotron.ca

À : Pharmacie
Familiprix
300 Boul Saint-Luc Suite 20,
suite 20,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J2W 2A3
Téléphone : (450) 359-0506

Numéro de carte de membre : _____

Nom (Lettres majuscules) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Équipement requis (cochez équipement requis) :

a. Fauteuil roulant ordinaire, ☐
b. Marchette, ☐
c. Déambulateur, ☐
d. Canne, ☐ et
e. Béquilles ☐

La Légion royale canadienne
Filiale Richelieu (Québec 79)

745 rue des Carrières,
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 2N7
Téléphone : (450) 357-1390
Courriel : Filiale79@videotron.ca

S.v.p., retournez le formulaire avec la facture.

Signature du membre (En majuscule et signé au-dessus)	Signature du membre du Fonds du Coquelicot (en majuscule et signé au-dessus)

Notes :

1. La location d'équipement médicale est pour les vétérans et leurs personnes à charge.
2. La durée maximale de location, à un vétéran, d'un article sera de 31 jours.
3. Si le vétéran a besoin de l'équipement pour une plus longue période, il devra fournir un autre formulaire de demande de location au Fonds du Coquelicot et Souvenir de la Filiale.
4. Le vétéran devra avoir en sa possession le formulaire dûment complété et signé par un membre du comité du Fonds du Coquelicot et Souvenir pour ensuite le remettre à la pharmacie.
5. Si le vétéran n'est pas en mesure, pour des raisons médicales, de se déplacer pour aller chercher l'équipement, un tiers pourra le faire à sa place en suivant les mêmes procédures ci-haut mentionnées.
6. Le vétéran devra utiliser l'équipement de manière adéquate pour éviter les dommages.
7. Le vétéran sera responsable du transport de l'équipement loué.